

Le projet de charte de Benghebrit finira-t-il par aboutir ?

Volte-face des syndicats de l'Education

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3724 - Lundi 23 novembre 2015 - Prix : 10 DA

Elle «contribuera à alléger la pression sur les hôpitaux»

Boudiaf mise sur l'hospitalisation à domicile

Page 2



Talai en visite d'inspection à Annaba

Les projets réceptionnés avant la fin de l'année

Page 4

Bruxelles ville fantôme

Par Mohamed Habili

Une ville où le métro est à l'arrêt, et dont la population est vivement engagée sinon à rester confinée chez elle, du moins à éviter de se regrouper, dans des espaces clos comme à l'air libre, c'est une ville qui se retient de vivre, le temps que soit désamorcée, ou que passe seulement, la menace terroriste qui plane. Il s'est agi hier pour Bruxelles d'offrir le moins de lui-même possible à des coups dont il ignorait la provenance, mais qu'il savait près de s'abattre sur lui. Ce qui est étrange dans ce cas sans précédent, c'est que les autorités savent suffisamment de choses pour mettre la ville dans un quasi état d'alerte, comme si on était en guerre, mais dans le même temps pas assez pour aller droit à la source de la menace et éviter de la sorte de donner l'alarme à toute la population. Ce n'est pas sans rappeler ces films de terreur où un criminel diabolique hante la ville, que la police n'est pas en mesure de localiser. Il faut dire que Bruxelles avait de bonnes raisons de craindre chez lui la reproduction de l'effroyable tuerie que Paris a connue une semaine plus tôt. Et pour cause, ce sont des ressortissants belges qui ont organisé les attentats coordonnés de Paris et au moins pris part à leur exécution. Leur cerveau était belge, et belge aussi l'un des membres en cavale de la cellule, qui pourrait bien ne pas être le seul dans son cas. Tant qu'il n'est pas arrêté, les autorités belges sont obligées de lui prêter les pires intentions. Mais une plaque tournante comme Bruxelles, le centre politique de l'Europe, ne peut pas se permettre un deuxième jour de black-out comme hier dimanche. Suite en page 3

En désaccord avec la Commission de l'APN Benkhalfa défend «sa» loi de finances

Poursuite du recul des réserves de change

Lire page 3

PRÉSENTATION DU PROJET DE LOI DE FINANCES 2016



Loumis

28 morts et 62 blessés en 24 heures

La route continue à endeuiller des familles

Page 2

Festival dédié à la Palestine

Dimajazz, une 13^e édition promise de haute volée

Page 13

Le projet de charte de Benghebrit finira-t-il par aboutir ?

Volte-face des syndicats de l'Education

■ Les syndicats qui adhèrent au principe de la stabilité de l'école et refusent de remettre en cause le droit à la grève n'ont toujours pas tranché en faveur de la démarche de la ministre, notamment le Cnapest et le Cla, qui font valoir aussi «un climat de méfiance entre le partenaire social et la tutelle».

Par Meriem Benchaouia

Quelques jours de la signature de la charte de l'éthique de l'Education nationale, les syndicats n'ont toujours pas décidé du sort du projet qui leur a été remis le 19 octobre dernier. En effet, les syndicats qui adhèrent

Elle «contribuera à alléger la pression sur les hôpitaux»

Boudiaf mise sur l'hospitalisation à domicile

LE MINISTRE de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a mis en exergue dimanche à Alger l'importance de la sensibilisation quant à la nécessité de développer l'hospitalisation à domicile (HAD) afin d'*«alléger la pression sur les établissements hospitaliers et garantir la bonne prise en charge des malades»*. Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude sur l'hospitalisation à domicile, M. Boudiaf a indiqué que ce mode d'hospitalisation *«permettra de garantir une bonne prise en charge du malade et d'alléger la pression sur les hôpitaux»*, appelant à la sensibilisation quant à l'importance de son développement. L'hospitalisation à domicile, a relevé le ministre, *«n'est pas encore tolérée du fait que c'est un nouveau mode de soin qui nécessite une sensibilisation au sein des médecins et des familles»*. Dans le cadre de l'organisation de l'hospitalisation à domicile, M. Boudiaf a fait savoir que des textes de loi ont été élaborés dans ce sens et seront promulgués après l'évaluation de l'opération entamée en 1999. Le ministre a souligné que tous les établissements hospitaliers, à l'exception de ceux de la wilaya d'Ilizi, disposaient d'unités spécialisées dans l'hospitalisation à domicile, ajoutant qu'une première séance de chimiothérapie a été effectuée la semaine dernière à Alger au domicile d'un malade atteint d'un cancer en attendant la généralisation de ce procédé sur l'ensemble des wilayas du pays. Jusqu'à présent, un seul agrément a été octroyé à une clinique privée pour pratiquer l'hospitalisation à domicile, a signalé M. Boudiaf pour qui le secteur privé nécessitait une *«codification pour éviter tout problème»*. La journée d'étude spécialisée dans l'hospitalisation à domicile a vu la participation de spécialistes étrangers de France et de Suisse qui ont exposé les expériences de leurs pays respectifs dans ce mode d'hospitalisation qui permet de réduire les coûts des soins.

Ghania B./APS

rent au principe de la stabilité de l'école et refusent de remettre en cause le droit à la grève n'ont toujours pas tranché en faveur de la démarche de la ministre. Notamment le Cnapest et le Cla, qui font valoir aussi *«un climat de méfiance entre le partenaire social et la tutelle»*. Nouria Benghebrit a affirmé à maintes reprises sa détermination à poursuivre ses efforts pour faire aboutir son projet. Elle a annoncé une prochaine réunion avec les différents syndicats, à la fin du mois de novembre courant, expliquant le décalage de son rendez-vous avec les représentants des travailleurs sur ce dossier, et notamment la cérémonie de sa signature, par le fait que *«certains syndicats nous ont demandé plus de temps pour enrichir le document»*. D'où *«son grand espoir de voir le projet aboutir»*, avait-elle indiqué. De son côté, le secrétaire général du Syndicat national des travailleurs de l'Education (SNTÉ) a émis des réserves sur le projet proposé par le ministère. En marge d'une rencontre d'information des adhérents de ce syndicat, Abdelkrim Boudjenah a déclaré que le secrétariat général du SNTÉ *«doit consulter sa base sur le contenu du projet de cette charte»*, qu'il trouve *«incompréhensible»*, ajoutant que son syndicat exprime des réserves à ce projet. Le SNTÉ a proposé à la ministre de l'Education nationale d'ouvrir un



P.V.D. R.

débat élargi aux personnels du secteur sur ce sujet, a-t-il souligné. Le secrétaire général du SNTÉ a estimé que le projet de la charte de l'éthique de la profession *«comporte des fautes dans la traduction du texte du français vers l'arabe»*, tout en critiquant le fait qu'il *«s'est focalisé sur les devoirs des travailleurs»*. Par ailleurs, M. Boudjenah a appelé le ministère à réglementer *«les cours particuliers qui prolifèrent de manière anarchique et qui ne servent pas l'intérêt de l'élève»*,

proposant de donner ces cours de soutien au niveau des établissements scolaires et de fixer leur prix de concert avec les parents d'élèves. Concernant la violence dans les écoles, le même syndicaliste a estimé que ce phénomène provient en dehors des établissements scolaires, notamment de problèmes familiaux, appelant à la protection des enseignants au sein des établissements scolaires contre les agressions dont ils font l'objet de la part de certains élèves. M.

Boudjenah a indiqué que la SNTÉ a œuvré à soulever les revendications du corps enseignant selon la règle de groupes et à unifier celles des syndicats indépendants dans un espace d'idées au service des travailleurs et du secteur, faisant remarquer que cette démarche *«s'est heurtée à l'obstination, la subjectivité et la précipitation, surtout en ce qui concerne les œuvres sociales devenue la principale préoccupation de certains partenaires syndicaux»*. M. B.

28 morts et 62 blessés en 24 heures

La route continue à endeuiller des familles

L'hécatombe continue sur nos routes. Selon bilan de la Gendarmerie nationale, pas moins de 28 personnes ont trouvé la mort et 62 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant les dernières 24 heures.

Le nombre de tués sur nos routes ne cesse d'aller crescendo malgré les différents plans de lutte contre les accidents. La situation empire de plus en plus. Les mesures de prévention prises par les différents intervenants dans la sécurité routière et les modifications apportées au code de la route, avec le durcissement du contrôle technique, n'ont pas apporté les résultats escomptés afin d'atténuer ce mal qui continue à faire des victimes. L'indiscipline des conducteurs reste la principale cause du fléau en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres qui donnent froid dans le dos sont communiqués quotidiennement par les différents services de sécurité. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats proprement dra-

matiques. Le non-respect du code de la route est devenu monnaie courante. De nos jours, les feux rouges dans les périphéries urbaines ne servent plus à rien. Les panneaux de signalisation de la circulation sont devenus inutiles. Ils sont ignorés par les chauffeurs ainsi que par le piéton, qui lui aussi a sa part de responsabilité dans l'augmentation des accidents. En dépit des campagnes de sensibilisation et les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communication, en vue d'arrêter l'hémorragie sur nos routes, ou du moins atténuer le phénomène, on constate, toujours, une hausse alarmante des accidents de la circulation. Selon un communiqué du Commandement de la Gendarmerie nationale, l'accident le plus grave est survenu à Ain Defla, dans la commune de Bir-Ould-Khliifa, occasionnant le décès de sept personnes d'une même famille, dont deux enfants, a précisé la même source. Deux autres accidents ont été enregistrés à Ain Amenas (w. Illizi) occasionnant la mort de six personnes et des blessures à 26 autres, alors qu'à El-Bayadh les mêmes services ont enregistré le décès de quatre personnes et



P.V.D. R.

des blessures à cinq autres dans des accidents de la route.

Durant la même journée, deux personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées, dans un accident de la route, survenu à Mostaganem, selon les services de la Protection civile. Selon la même source, l'accident s'est produit samedi soir, au niveau de la RN 90 A, à proximité du douar Touaoula, relevant de la commune d'Oued El Kheir, suite au dérapage et au renversement d'un véhicule de tourisme. Les dépouilles des deux victimes (40 et 41 ans) ont été

déposées à la morgue de l'établissement hospitalier d'Aïn Teddès. Les deux blessés ont été pris en charge au niveau du même hôpital. Les services de la Gendarmerie nationale ont ouvert une enquête sur les causes de l'accident. L'amélioration de la formation au niveau des auto-écoles, l'introduction de permis à points, qui a pour but de responsabiliser les conducteurs, restent des facteurs essentiels qu'il faut mettre en vigueur afin de réduire les catastrophes sur les routes.

Louiza Ait Ramdane

Bruxelles ville fantôme

suite de la page Une

Déjà l'ambassade américaine a surenchéri sur les conseils donnés par le gouvernement belge à l'ensemble des habitants de la ville en demandant aux seuls Américains de rester cafeutrés dans leurs maisons. Qu'est-ce qu'elle pourrait bien leur demander le jour d'après, c'est-à-dire aujourd'hui, si aucune arrestation n'est opérée donnant à penser que l'alerte n'a pas été inutile, qu'elle a été donnée le résultat escompté. Que la menace a été déjouée ? Que Bruxelles ne serait pas frappée comme Paris ? Qu'est-ce qu'elle pourrait leur demander qui ne serait pas de rester chez eux plus longtemps que prévu ? Un autre jour, pour commencer, car à ce jeu-là, les Américains de Bruxelles sont peut-être partis pour plusieurs jours d'absence à leurs postes de travail. Bruxelles, en voulant à tout prix s'épargner la tragédie subie par Paris, est en train en réalité de faire exactement ce qu'il ne faut pas faire quand on a affaire au terrorisme : s'arrêter de vivre. Car cela ne sert à rien. Jamais le terrorisme ne frappe en temps et lieu. Il ne serait tout simplement pas ce qu'il est s'il suffisait d'une journée, ou même de plusieurs journées d'alerte, pour suspendre une bonne fois pour toutes son bras. Il n'est même pas certain qu'il ne préfère pas voir ses cibles paralysées par la peur qu'il leur inspire plutôt que frappées par lui dans leurs chairs. Jamais pendant toute la décennie où le terrorisme a commis les pires atrocités contre eux, les Algériens ne lui ont fait l'honneur de fermer par peur de lui une de leurs villes. Pas plus qu'ils n'ont gardé chez eux leurs enfants quand les terroristes voulant faire capoter une rentrée scolaire ont menacé d'en faire des carnages. Ça aurait été pour eux la même chose de leur céder à cette occasion ou de leur faire allégeance pour de bon. Certes, les Européens ne sont pas aujourd'hui exactement dans la même situation que les Algériens dans les années 1990, pour qui c'était une question de vie ou de mort. Et il faut s'en féliciter pour eux. Mais enfin, ils devraient s'interdire de donner ce spectacle désolant de peuples terrorisés alors même qu'ils ne sont pas en si grand danger que cela.

M. H.

R. N./APS

En désaccord avec la Commission de l'APN Benkhalfa défend «sa» loi de finances

Poursuite du recul des réserves de change

Le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a défendu hier devant les députés les mesures proposées dans le projet de loi de finances 2016, dont les augmentations des prix de certains produits. La «conjuncture n'est pas facile», a-t-il mis en garde en annonçant que les réserves de change de l'Algérie devraient continuer leur baisse pour s'établir à 151 milliards de dollars (mds usd) à fin 2015 et à 121 mds usd à fin 2016.

Par Nacera Chennafi

Annoncée pour 9h30 du matin, la plénière consacrée à la présentation et au débat sur le projet de loi de finances de 2016 mais il fallait attendre plus d'une heure pour que la séance commence. Durant ce temps, les députés de l'opposition expriment leur rejet de quelques articles, dont ceux relatifs au foncier destiné à l'investissement, le mariage entre le financement local et étranger, la révision de répartition du budget après vote du PLF 2016, les augmentations des prix de carburant et de l'électricité et autres articles.

Au niveau des partis de la majorité, c'est le malaise total entre conscience et obligations partisans envers le gouvernement. Dans ce cadre, la commission des finances de l'APN présidée par le Front de libération nationale a pour la première fois dans l'histoire de l'examen des projets de loi de finances de l'APN, a proposé l'abrogation d'une dizaine d'articles de ce projet de texte, la modification d'une vingtaine d'autres ainsi que l'introduction d'un nouvel article. Dans le rapport de cette commission, il est mentionné que le déficit du commerce extérieur devrait s'établir à 26,4 milliards de dollars sur l'exercice 2016, en prédisant aussi un déficit de la balance des paiements de l'ordre de 30,3 milliards de dollars sur la même année.

Parmi les articles abrogés, il y a l'article 71 qui permet au gouvernement le gel ou l'annulation ou bien le transfert des budgets adoptés dans la loi de finances sans retourner au Parlement. Alors que selon les députés, dont ceux de la majorité (FLN, RND) cette prérogative revient au législateur.

C'est à 10h40 que la séance commence et la parole a été donnée à l'argentier du pays, Abderrahmane Benkhalfa, qui a reconnu l'existence de divergences entre le gouvernement et



PHOTO: R.

la commission des finances de l'APN sur quelques dispositions proposées dans ce texte.

Le ministre a tenu à expliquer aux députés et à travers eux les Algériens sur la situation économique difficile du pays avec la poursuite de la chute des prix du pétrole et ses retombées sur la situation financière de l'Algérie et la nécessité, selon lui, d'adopter une politique de vigilance et prudente pour la gestion des ressources face aux dangers et aux risques de la conjuncture économique actuelle.

Pour commencer, il a tiré la sonnette d'alarme en affirmant que la «conjuncture n'est pas facile», car les réserves de change de l'Algérie devraient continuer leur baisse pour s'établir à 151 milliards de dollars (mds usd) à fin 2015 et à 121 mds usd à fin 2016. «Certains pensent que 23 mois est une période très courte, même insignifiante, je rappellerai simplement que dans certains pays, on parle de mois», martela le ministre. Il est à rappeler qu'à la fin juin 2015, les réserves de change étaient de 159,03 mds usd contre 193,3 milliards de dollars à fin juin 2014. Toutefois, l'argentier du pays a essayé de rassurer en soulignant qu'en dépit du recul du niveau de matelas de devises, le montant demeure,

tout de même, «important» et permettra au pays de faire face à la baisse des cours mondiaux du pétrole, qui s'est traduite par une diminution de moitié de ses recettes en devises en 2015 par rapport à l'année précédente.

Les taxes justifiées par la lutte contre le gaspillage

A travers cette situation alarmante, le ministre a défendu les nouvelles dispositions proposées par le PLF 2016, notamment celles liées à la réduction des dépenses budgétaires et à l'augmentation de certaines taxes. Selon Benkhalfa, l'objectif du gouvernement était d'optimiser les ressources de l'Etat en veillant à limiter leur gaspillage. «On le fera aujourd'hui ou demain, quel que soit le prix du pétrole. On doit réviser les tarifs de l'électricité, du gaz, de l'essence et du gasoil pour l'intérêt du pays», a-t-il soutenu. Dans ce contexte, il a indiqué que ce projet de loi repose sur une gestion «prudente» des ressources de l'Etat, tout en assurant que la politique sociale du gouvernement, consistant à soutenir les prix des produits de première nécessité, est «maintenue» ajoutant que la politique sociale est une ligne rouge à ne pas franchir

sur ordre du président de la République. Mais, il indique d'autre part que le déficit budgétaire selon les prévisions du gouvernement, sera de l'ordre de 12%, il sera supporté par le Fonds de régulation des recettes. S'agissant des subventions, il a indiqué que celles-ci devraient être «mieux ciblées» de façon à en faire mieux profiter les couches défavorisées tout en relevant que «la vigilance est de mise» (dans la gestion de nos ressources) et la rigueur est notre règle de travail», a relevé le ministre en avançant que pour 2016, le gouvernement compte améliorer le rythme et la qualité de la croissance du PIB en promouvant les secteurs créateurs de richesses. Pour Benkhalfa, ces prévisions sont «réalistes» et prennent en considération les «dangers et risques» qu'encourt l'économie nationale dans la conjuncture actuelle de baisse des recettes pétrolières du pays. Pour ce qui est de la réduction des dépenses budgétaires, il a souligné que celle-ci était «sélective» et qu'elle n'allait affecter ni les secteurs sensibles, tels que ceux de la santé et l'éducation, ni la cadence de réalisation des projets de développement.

N. C.

Pour la mise en œuvre de son plan de l'électrification

Jean-Louis Borloo : «L'Afrique a besoin de l'Algérie»

L'Afrique a besoin des «compétences» de l'Algérie et de «son poids politique» pour la mise en œuvre de son plan de l'électrification du continent, a indiqué dimanche à Alger, le président de la fondation «Energies pour l'Afrique», Jean-Louis Borloo. «Les chefs d'Etat africains ont décidé un véritable plan d'action qui leur permettra de passer de 25% d'accès à l'électricité à 100%. Cependant, nous avons besoin de l'Algérie et de ses compétences» pour la mise en œuvre de ce plan, a déclaré M. Borloo, à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane

Lamamra. Il a précisé que le continent africain a également besoin que l'Algérie plaide cette cause devant les pays développés, grands émetteurs de CO2, lors de la prochaine conférence de l'ONU sur le climat de Paris COP21. «J'ai abordé avec M. Lamamra ce sujet, notamment comment faire pour démarquer ce grand plan africain l'année prochaine et comment évoquer sérieusement ce dossier dans le cadre de la COP21», a-t-il souligné, souhaitant avoir, lors de cette conférence mondiale, des engagements de la part des pays développés. «C'est la première fois que je vois un immense projet africain», a déclaré pour sa part, la vice-présidente de la

fondation «Energies pour l'Afrique», Yamina Benguigui. Le projet a, toutefois, besoin du «leader incontesté qui est l'Algérie. Nous n'avons pas forcément besoin d'argent mais de son expertise et de son savoir-faire», a fait remarquer M^{me} Benguigui. «Nous devons nous mettre, aujourd'hui, derrière l'Algérie pour qu'elle aille porter ces paroles vers les pays développés. Aucun autre pays ne peut parler, ni se projeter comme l'Algérie l'a fait. Nous devons suivre son exemple», a-t-elle souligné. Ce projet consiste à réaliser un raccordement à l'électricité de quelque 600 millions d'Africains d'ici à 2025, selon les données de cette fondation.

R. N./APS

Talai en visite d'inspection à Annaba

Les projets réceptionnés avant la fin de l'année

■ L'aéroport de Annaba, qui a connu plusieurs années de retard, sera fonctionnel avant la fin de cette année, ce qui permettra de diminuer la charge sur l'ancien aéroport «Rabah-Bitah». C'est ce qu'a déclaré le ministre des Transports lors d'une visite d'inspection à Annaba.

Par Thinhinene Khouchi

Le ministre des Transports, en visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Annaba en présence du wali et de certains voyageurs, a inauguré la nouvelle gare routière, fonctionnelle depuis hier matin. Le ministre s'est montré satisfait du travail effectué dans cette nouvelle gare. Contrairement à la gare routière du 1^{er}-Mai 1956 de Annaba, M. Talai s'est montré peu satisfait de l'état d'avancement du chantier de réalisation de la nouvelle aérogare dans les travaux ont débuté en 2006 et connu plusieurs complications et un retard considérable. Le ministre s'est alors engagé à veiller au bon déroulement et à la finition de cette nouvelle aérogare. «On a pris l'engagement d'ouvrir l'aérogare avant la fin de cette année, l'aéroport d'Alger va d'ailleurs s'occuper de l'équiper», a-t-il souligné. Conçue avec pour objectif d'amoinrir la pression sur l'actuel aéroport Rabah-Bitah, cette structure connaît malheureusement depuis des années un énorme retard dans sa réalisation. Lors de son inspection sur les lieux, en juin, le premier responsable du secteur des transports avait instruit les directeurs et les entreprises de réalisation à lever tous les obstacles à caractère administratif et technique dans les plus brefs délais. Tout en insistant sur le respect des normes internationales de qualité dans l'exécution de cet



important projet, le ministre a instruit les acteurs en charge de ce projet de veiller rigoureusement à son achèvement avant la fin de cette année en cours. «Pour ma prochaine visite à Annaba, j'inaugurerai cette aéro-

gare», a-t-il exigé aux responsables. Cette nouvelle aérogare s'étend, selon l'exposé fait au ministre, sur une superficie de 12 000 m². Ce projet est censé comporter de nouvelles commodités qui faciliteront l'accueil de

700 000 passagers par an, pour atteindre les 1 500 000 après les aménagements prévus. En raison de la lenteur du rythme d'exécution des travaux restants de la nouvelle aérogare, le ministre a exigé des respon-

sables son aménagement à temps. L'ancien aéroport Rabah-Bitah de Annaba sera, dès de lancement de cette nouvelle aérogare, spécialisé dans le transport des «hadjis et les pèlerins».

T. K.

Selon l'association «France Méditerranée Pays Catalan»

Le marché algérien est «très prometteur»

Le président délégué de l'association «France Méditerranée Pays Catalan» a estimé, hier à Oran, que le marché algérien est «très prometteur» et offre de «nombreuses opportunités» pour les entreprises françaises désirant investir en Algérie d'une manière générale et à Oran en particulier.

«L'Algérie offre de nombreuses opportunités d'investissement et beaucoup d'avantages et de facilitations pour les opérateurs désirant investir et transférer leur savoir-faire», a déclaré à l'APS Moulay Mohamed, en marge d'une rencontre algéro-française dédiée au thème «Entreprendre en Algérie».

Des représentants d'une vingtaine d'entreprises françaises participent à cette rencontre dans la perspective de nouer des contacts et d'envisager des partenariats avec leurs homologues algériens.

«Les secteurs visés sont nombreux et très diversifiés comme le tourisme, l'agroalimen-

taire, l'aéronautique et les énergies renouvelables», a-t-il ajouté.

Les entreprises françaises portent un «grand intérêt» au marché algérien qu'elles considèrent comme «l'un des plus importants en Afrique et dans le monde arabe», a encore souligné Moulay Mohamed, soutenant que l'économie algérienne est en «plein développement et plusieurs créneaux sont encore vierges».

Plusieurs projets sont portés par les chefs d'entreprises français intéressés par des partenariats en vue de les concrétiser, selon le même responsable qui a cité une école d'hôtellerie à Oran qui décernera aux futurs lauréats un diplôme français, en plus d'une école de pilotage d'avions civils pour le développement de l'aéronautique.

«Notre objectif, à travers l'organisation de cette rencontre, est de promouvoir les relations économiques algéro-françaises et

d'examiner les possibilités de partenariat dans différents domaines pour baliser le terrain aux hommes d'affaires», a-t-il ajouté.

Lors de cette rencontre, initiée par l'association française en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie (CCIO), plusieurs interventions ont été programmées dont celles du président de la CCIO et du directeur de l'Industrie et des mines, Abed Mouaad et Bouyacoub Salah Eddine, au sujet des mesures incitatives à l'investissement comme les exonérations fiscales et douanières, ainsi que les différents dispositifs d'accompagnement des jeunes investisseurs.

La rencontre doit se dérouler sous forme de contacts directs «B to B» et il est prévu, pour la journée d'aujourd'hui, des visites à différentes entreprises de la région.

Saïd F.

Djezzy lance la promotion GO AHDER 50 DA = 50 MIN + 50MO

Afin de répondre aux besoins des internautes qui cherchent toujours plus de Data, Djezzy annonce le lancement d'une nouvelle promotion destinée aux abonnés prépayés «GO». Cette promotion, valable 21 jours pour les abonnés 2G et de 30 jours pour les clients 3G, offre aux clients existants ainsi que pour les nouvelles acquisitions qui souscrivent à GO AHDER 50 minutes de communications vers le réseau Djezzy et un bonus de 50 MO de data et ce pour 50 DA seulement. GO AHDER offre également aux souscripteurs une tarification avantageuse vers les autres réseaux nationaux de 1.75 DA/30sec. Le nombre de souscriptions est illimité et le client peut y souscrire autant de fois qu'il le souhaite. La validité de chaque souscription est de 24h. Pour souscrire à cette promotion, il suffit de composer *720#. **Communiqué**

Béchar/Rénovation de l'hôtel «Antar»

L'entreprise de gestion touristique de l'Ouest résilie le marché

L'entreprise de gestion hôtelière de l'Ouest (EGTO) vient de résilier le marché de rénovation de l'hôtel «Antar» à Béchar, a-t-on appris hier auprès de la direction de cette entreprise hôtelière.

«Les exigences de l'entreprise étrangère choisie pour la réalisation de cette opération de revoir à la hausse les coûts des travaux de rénovation de cette structure hôtelière est à l'origine de cette décision», a-t-on précisé. Cette opération, d'un coût d'un milliard DA, visait essentiellement à

mettre à niveau cette structure hôtelière de 232 lits et l'extension de sa capacité d'accueil, dans le cadre des efforts de modernisation des prestations des services hôteliers et de développement du tourisme dans cette région du sud, a-t-on souligné.

Avec cette résiliation, le projet de rénovation de l'hôtel en question va connaître d'autres retards dans le lancement des opérations de sa modernisation, en raison de la centralisation de la décision de sa mise à niveau qui alourdit son processus, ont esti-

mé des cadres locaux du secteur du tourisme.

L'hôtel «Antar», qui ne désespère pas, a été ouvert au début des années 80 et emploie actuellement une centaine de personnes.

Sa rénovation permettra à la région de disposer d'une véritable structure hôtelière moderne, appelée à contribuer à la promotion et au développement du tourisme dans la wilaya de Béchar, signalent pour leur part plusieurs observateurs locaux. En début de cette année, il a été

procédé dans la région à la réouverture de l'hôtel Saoura, anciennement Taghit, après sa rénovation complète avec un coût de plus d'un milliard de dinars.

Cette unité hôtelière, reprise à la commune du même nom (97 km au sud de Béchar), par l'entreprise touristique publique El-Djazair, dispose, à la faveur de cette opération de rénovation, de 59 chambres, dont deux suites, totalisant 111 lits de standard international.

May F.

3^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz

La question des contrats à long terme à l'ordre du jour

■ Seuls les contrats à long terme sont à même de permettre le financement des grands investissements gaziers et d'en garantir ainsi un meilleur rendement, a affirmé, à Téhéran, le ministre de l'Energie, Salah Khebri, qui a ajouté que cette question sera à l'ordre du jour du 3^e Sommet du Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG).

Par Souad L.

Dans une déclaration en marge des travaux de la réunion ministérielle extraordinaire tenue dans la capitale iranienne en préparation du sommet prévu aujourd'hui, M. Khebri a souligné «la demande croissante de la part des pays producteurs de gaz pour adopter les contrats à long terme comme référence fondamentale dans la fixation du prix du gaz naturel». «Seuls les contrats à long terme sont à même de garantir le financement des grands investissements gaziers», estime le ministre, soulignant que l'industrie gazière nécessite d'énormes investissements. Pour cette raison, a-t-il ajouté, «le financement des investissements gaziers passe obligatoirement par des contrats à long terme entre les producteurs et les consommateurs». Dans ce contexte, le ministre a reconnu que «des pressions sont exercées par certains pays consommateurs contre cette option», mais le FPEG «œuvrera



Ph.D.R.

à ce que cet type de contrat soit adopté dans toutes les transactions gazières». Selon des experts de l'industrie gazière, seule une vision à long terme entre les producteurs et les consommateurs est à même de «garantir la pérennité du marché gazier dans l'intérêt de toutes les parties». Pour ces experts, la poursuite par les pays consommateurs de la politique d'attentis-

me en ce qui concerne l'investissement dans le développement des infrastructures de transport et de stockage du gaz est susceptible d'entraîner «un déséquilibre entre l'offre et la demande au niveau du marché gazier». Le sommet du FPEG prévu aujourd'hui sera consacré à l'examen des voies et moyens susceptibles de consolider la concertation entre les Etats membres, a

assuré M. Khebri. «Le sommet de Téhéran sera consacré à l'examen des moyens à même de consolider la concertation et le dialogue entre les Etats membres du FPEG. Comme vous le savez, le gaz naturel est une énergie propre qui répond aux exigences environnementales», a dit le ministre. La réunion, a-t-il dit, «misera sur la promotion de l'utilisation du gaz naturel en tant

qu'énergie propre face au recours de plusieurs grands pays consommateurs à sa substitution par des ressources énergétiques plus polluantes tel le charbon». Les pays du FPEG représentent plus de 60% des réserves gazières mondiales, a fait savoir M. Khebri. «Il est de notre devoir de soutenir et promouvoir l'utilisation du gaz naturel comme énergie propre face aux défis environnementaux et climatiques», a-t-il encore souligné. Les travaux de la réunion ministérielle extraordinaire du FPEG préparatoire au sommet d'aujourd'hui, ont été sanctionnés par l'adoption de l'ordre du jour du sommet ainsi que le projet de sa déclaration finale, a déclaré le ministre iranien du pétrole, Bijan Namdar Zanganeh, lors d'un point de presse à l'issue de la rencontre. Outre l'Algérie, le Forum des pays exportateurs de gaz, créé en 2001, regroupe l'Iran, l'Egypte, les Emirats arabes unis, la Guinée équatoriale, la Libye, le Nigeria, le Qatar, la Russie, Trinidad et Tobago et le Venezuela en tant que membres principaux tandis que les Pays-Bas, la Norvège, l'Irak, Oman et le Pérou participent aux réunions du forum en qualité d'observateurs. Le premier sommet du FPEG s'est tenu en décembre 2011 à Doha alors que le 2^e sommet a eu lieu en juillet 2013 à Moscou. S. L./APS

Hydraulique

La conjoncture économique exige de revoir les priorités

La conjoncture économique exige de «revoir les priorités du secteur des ressources de l'eau, même si l'effort de l'Etat en matière d'eau potable et d'assainissement sera maintenu», a déclaré à M'sila le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouahab Nouri. Le ministre a rappelé, au cours d'un point de presse animé en marge de sa visite de travail, que le déficit enregistré dans la ville de M'sila en matière d'eau potable, estimé à près de 20 000 m³/jour, sera «résorbé grâce à un projet de renforcement des équipements du barrage de Koudiet Asserdoun (Bouira) qui fournit déjà le précieux liquide aux villes de Sidi Aïssa, d'Ain Lahdjel et Sidi Hadjres». Le ministre a fait savoir, dans ce contexte, que le projet du grand transfert à partir d'El Menéa (Ghardaïa) pour alimenter Djelfa, Boussaâda et M'sila «n'est plus une priorité actuellement» mais pourra être relancé en cas d'amélioration de la situation économique. M. Nouri a également noté que le barrage de Soubella, dans la commune de

Magra, est appelé, dès sa réception vers fin 2016, à améliorer l'alimentation en eau potable de la partie orientale de la wilaya. Il a également évoqué la possibilité de mener une étude pour l'exploitation du barrage de Ksob, actuellement exploité pour l'irrigation agricole, pour l'alimentation en eau potable. Le ministre a par ailleurs relevé que 166 stations d'épuration des eaux usées réalisées à travers le pays permettent la récupération annuelle d'un milliard m³ qui doivent être utilisés pour l'extension de la surface agricole irriguée, en plus de l'utilisation des retenues et barrages de moyenne taille et ce, dans la perspective de développement de la sécurité alimentaire du pays. D'autre part, selon M. Nouri, la révision du prix de l'eau potable «n'est pas à l'ordre du jour du gouvernement» qui veille avant tout à développer le secteur et à en améliorer les services. M. Nouri avait auparavant inspecté les travaux de réalisation du barrage de Soubella, capable de retenir 7,1 millions de m³ qui seront dirigés vers l'irrigation agricole. Selon les explications

données sur place, cet ouvrage qui a nécessité un investissement public de 10 milliards de dinars affiche 63% en matière d'avancement des travaux, ce qui permet de prévoir la réception de l'ouvrage à la fin de 2016. Le ministre a également visité l'usine Maghreb Pipe de fabrication de conduites en PRV (polyester renforcé de fibres de verre) où il a mis l'accent sur «l'encouragement, par le gouvernement, de tels investissements de nature à réduire la facture des importations». Après avoir inspecté le chantier de construction d'un château d'eau, où il s'est élevé contre le recours au bois (en remplacement du métal) pour le coffrage, le ministre a insisté, sur le site du centre d'enfouissement technique du chef-lieu de wilaya, sur «l'association des citoyens aux décisions relatives à l'environnement». Abdelouahab Nouri devait également inspecter des projets relevant de son secteur dans les communes de Boussaâda, Ain Lahdjel et Sidi Aïssa.

Ali O.

Souk Ahras/ Industrie

Aménagement d'une zone d'activités à Sidi Fredj

Une opération d'aménagement d'une zone d'activités a été lancée par le wali de Souk Ahras, Abdelghani Filali, dans la commune frontalière de Sidi Fredj, a-t-on constaté. Cet espace contribuera à la relance de l'investissement par la création de plusieurs unités industrielles et le développement de l'offre d'emploi dans

cette commune qui figurait, dans les années 1980, parmi les cinq plus pauvres du pays, a relevé le wali. Six projets d'investissement prévus dans cette zone d'activités seront validés lors de la réunion, samedi prochain, de la commission d'investissements et de suivi, a affirmé M. Filali, précisant qu'il s'agit de

deux projets de chambres froides, de deux abattoirs, d'une unité de conditionnement du miel, une unité de production d'aliments de volailles et d'une unité de production d'extraits naturels de plantes. La future zone d'activités de Sidi Fredj s'étend sur 20 hectares subdivisés en 56 lots, a indiqué le directeur de la section de

Souk Ahras du bureau des études et réalisations (URBAN Annaba), Kacem Kheraïffa, ajoutant qu'il sera procédé «prochainement» au lancement du projet de création d'une zone industrielle sur 220 hectares répartis en 254 lots dans la commune de M'daourouch.

F. P.

A hauteur de 10 milliards de dollars La Chine financera la construction des infrastructures de l'Asie du Sud-Est

LA CHINE financera la construction des infrastructures de l'Asie du Sud-Est, à hauteur de 10 milliards de dollars, a annoncé à Kuala Lumpur le Premier ministre chinois, Li Keqiang. S'adressant à la 18^e réunion des dirigeants de la Chine et des dix pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), M. Li a aussi proposé le renforcement de la coopération dans les domaines des chemins de fer. Les relations entre la Chine et l'Asean deviennent de plus en plus importantes, notamment dans les domaines de la paix, la stabilité et le développement de la région, a indiqué M. Li. Pour consolider cette coopération, il a invité les deux parties à renforcer la confiance mutuelle, chercher les terrains d'entente, mettre de côté les différends et élargir les intérêts communs. R. E.

Mascara

Délivrance prochaine des cartes grises au niveau des communes

■ La délivrance des cartes grises et d'identité nationale débutera la semaine prochaine au niveau des communes de la wilaya de Mascara, a annoncé le wali.

Par Salim L.

En inspectant le service biométrique de la commune de Mamounia, Salah El Affani a déclaré à la presse que l'opération d'équipement des 47 communes de la wilaya s'est achevée et l'entrée en service de la délivrance des cartes grises et d'identité nationale est prévue la semaine prochaine.

Le wali a indiqué que l'équipement des services de délivrance des passeports biométriques dans les communes s'est achevé au niveau de 31 collectivités locales et il sera dans le restant des communes avant la fin du

mois de novembre courant. La délivrance de ces documents par les communes a eu l'autorisation du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, a-t-il ajouté. M. El Affani a annoncé, par ailleurs, l'attribution de 4 000 logements sociaux locatifs et promotionnel aidé (LPL et LPA) au courant du premier trimestre de l'année prochaine, signalant que les travaux d'aménagement externe sont en voie d'achèvement dans la majorité des sites où sont réalisés ces logements à travers nombre de communes de la wilaya.

Le responsable a souligné que des instructions ont été adressées aux chefs de daïra



pour l'établissement des listes de bénéficiaires de 3 100 logements sociaux locatifs et 900 LPA en prévision de l'opération d'attribution. Le wali de Mascara a inspecté, samedi dans les communes de Ain Farès et Mamounia, des projets d'habitat et de développement,

avant de baptiser la bibliothèque communale de Ain Farès au nom du chahid «Hamadouche Habib» et de visiter l'école coranique relevant de la zaouia Boutchichia Kadiria à Mamounia qui accueille actuellement 110 apprenants du Coran.

S. L./APS

Ouargla

Mise en service de cinq stations de déminéralisation début 2016

Cinq nouvelles stations de déminéralisation, en cours de réalisation à travers plusieurs quartiers de Ouargla, seront mises en service début de 2016, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces installations, dont les travaux de réalisation sont à 90% d'avancement, sont localisées au niveau des quartiers de Bemendil, En-Nasr, Bouzid et Ifri, dans la commune de Ouargla, et à El-Hedeb, dans la commune de Rouissat, a-t-on précisé. Les quatre stations retenues au profit des quartiers de Gharbouz, Ziaina, Mekhadma et de la zone

d'Ain El-Kheïr (commune de Ouargla) sont exploitées à 50% de leurs capacités théoriques, en attendant l'achèvement de la réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable et de certains réservoirs et châteaux d'eau, qui permettront une exploitation optimale des installations mises en service au cours de cette année. D'un montant d'investissement global de 8 milliards de DA, ces stations, alimentées à partir de 26 forages, offrent une capacité globale de traitement de 70 500 m³ d'eau déminéralisée. Ces stations visant l'amélioration qualitative et quantitative

de l'approvisionnement en eau potable, vient s'ajouter à une structure similaire retenue au profit de la ville de Touggourt, opérationnelle depuis le mois d'avril dernier, a fait savoir la même source. Alimentée par quatre forages réalisés au niveau des régions de Sidi Mehdi et d'Ain Sahra, dans la circonscription administrative de Touggourt, cette station offre une capacité de production de 34 560 m³/jour d'eau déminéralisée, a-t-on expliqué.

Hani A.

Tamanrasset

Plus de 50 opérations de développement en chantier

Pas moins de cinquante opérations de développement sont en cours de concrétisation dans la commune de Tamanrasset au titre des plans communaux de développement (PCD) pour l'exercice 2015, a-t-on appris auprès des responsables de cette collectivité locale. Ces actions pour lesquelles une enveloppe financière globale de plus de 735 millions de dinars a été consacrée, et qui sont à différents stades d'avan-

cement, visent la prise en charge des préoccupations de la population de cette commune, notamment les habitants des bourgades environnantes, a indiqué le président de l'Assemblée communale (P/APC) de Tamanrasset Zounga Ahmed Hamad.

Ces projets concernent l'extension et la réalisation de nouveaux réseaux d'alimentation en eau potable (AEP), la réhabilitation des canaux d'assainisse-

ment, l'ouverture de pistes et de routes, la construction et la réhabilitation des structures dédiées aux jeunes, a déclaré ce responsable. D'autres opérations sont également en cours dont la réalisation et l'équipement d'une annexe administrative au quartier Ankouf, la construction d'un club de jeunes dans le même quartier, la réalisation d'un stade au village Taghouhat (45 km du chef-lieu de la commune), la réhabilitation de l'éclairage

public dans plusieurs quartiers de la ville de Tamanrasset, et la création d'une structure culturelle au village Anzoune (à 12 km du chef-lieu de wilaya). Ces projets de développement contribueront à la promotion des conditions de vie de la population de l'Haggar et à l'amélioration des prestations fournies au citoyen, a ajouté la même source.

N.O./agences

Laghouat/Hassi R'mel

Un quota supplémentaire de 500 aides à l'habitat rural

Un quota supplémentaire de 500 aides à l'habitat rural, a été accordé récemment, à la commune de Hassi R'mel (wilaya de Laghouat), a-t-on appris auprès des services de la wilaya. La liste de bénéficiaires des aides destinées à la réalisation de nouveaux logements ruraux au niveau de la nouvelle ville de Belil pour répondre aux attentes des habitants, sera bientôt publiée, a précisé le chef de l'exécutif de la wilaya lors d'une rencontre avec les représentants de la société civile de cette collectivité. Ce

quota supplémentaire, appelé à satisfaire la demande croissante en habitat rural qui suscite un vif engouement des habitants, s'ajoute aux 400 unités de la même formule en cours de construction dans la nouvelle ville de Belil, a indiqué le wali Mohamed Fardi.

Concernant les autres programmes d'habitat, tels que le logement public locatif (LPL), le promotionnel public (LPP) et la formule location-vente relevant de l'Agence d'amélioration et de développement du loge-

ment (AADL), de nouveaux quotas seront accordés prochainement à cette collectivité, a-t-il ajouté. La commune de Hassi R'mel a bénéficié, ces dernières années, d'un total de 750 LPL, dont 361 unités déjà réceptionnées et le reste est en chantier, selon la même source, signalant que l'ensemble des logements, toutes formules confondues, retenus en faveur de cette collectivité sont projetés au niveau de la nouvelle ville de Belil.

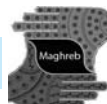
N.T./Agences

Batna Un centre régional de formation des acteurs agricoles pour bientôt

UN CENTRE régional de formation des acteurs agricoles relevant de la Caisse régionale de mutualité agricole (CRMA) sera bientôt opérationnel à Batna, a indiqué le directeur de l'agence de wilaya de cette caisse, Safi Mehdaoui. Ce projet a été validé lors d'une récente assemblée générale de la CNMA où il avait été décidé la réalisation, à l'échelle nationale, de trois centres de ce genre, a précisé le même responsable. La construction de cette structure de formation s'étendant sur une superficie de 1 000 m², à la cité Bouzourane, au centre de Batna, a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 120 millions de dinars, selon M.Mehdaoui. Le rez-de-chaussée de cette infrastructure sera réservé à l'ouverture de la douzième agence de la CRMA à Batna, a-t-il ajouté, soulignant que 2 900 agriculteurs, toutes filières confondues, sont affiliés aux onze agences opérationnelles dans cette wilaya. Le directeur de la CRMA, évoquant une expansion continue de la caisse, a affirmé que le chiffre d'affaires de cet organisme d'assurance destiné aux agriculteurs devrait atteindre, au 31 décembre prochain, les 300 millions de dinars dans la wilaya de Batna. M.H.

M'sila Deux nouvelles stations 4G LTE mises en service

DEUX NOUVELLES stations 4G LTE viennent d'être mises en service dans les communes d'Ouled Addi Guebala et de Magra (M'sila), a indiqué le responsable de la communication auprès de la direction locale d'Algérie Télécom. Ces deux stations viennent s'ajouter à neuf équipements similaires déjà opérationnels dans diverses localités et communes de la wilaya, a souligné Abdelhakim Baâdji, précisant qu'il sera «ultérieurement» procédé à l'activation de cinq autres stations 4G LTE dans les communes de Bellaïba, d'Ounougha, d'Ain Khadra, de Maâhdid et d'Ain Lahdejel. Cette technologie moderne permet d'améliorer les prestations téléphoniques en mode fixe et offre un meilleur accès à l'internet à haut débit aux abonnés des zones enclavées, notamment a affirmé le même responsable, rappelant les efforts déployés localement pour la généralisation de ce service sur tout le territoire de la wilaya, d'autant que la 4G LTE suscite un «engouement particulier» auprès des clients d'Algérie Télécom à M'sila. R.R.



Tunisie

Cinq partis demandent une révision totale du projet du budget de 2016

Cinq partis politiques ont demandé une révision radicale de la loi de finances 2016, afin qu'elle soit adaptée aux exigences de cette étape et de manière à instaurer une économie solidaire et sociale.

Par Amel F.

Les formations constituées du Parti socialiste, Parti Ethawabet, Parti du travail patriotique et démocratique, du mouvement de la lutte patriotique et du parti Attarik, ont recommandé, samedi, lors d'une conférence sur le thème «Pour une alternative nationale sociale et solidaire», la révision du projet de loi de finances 2016, afin d'alléger la charge fiscale supportée par les salariés et d'avoir un régime fiscal plus équitable. Pour le secrétaire général du Parti socialiste Mohamed Kilani, le projet de budget de 2016 se réfère à la doctrine libérale, d'autant qu'il s'oriente vers la vente des biens nationaux, à travers le mécanisme des sukuks islamiques, appelant les investisseurs nationaux à assumer leur responsabilité dans ce domaine. Il a souligné que le modèle de développement actuel que le gouvernement adopte toujours constitue un motif d'inquiétude, rappelant que les émeutes sociales qui ont eu lieu pendant la période du 17 décembre 2010 et 14 janvier a montré ses limites. Il a demandé la révision totale du projet du budget de 2016 en vue de consacrer une économie sociale et solidaire qui prend en compte la situation sociale dans le pays et de manière à favoriser la lutte contre la cherté de la vie et de

combattre le sentiment de l'injustice. Il a souligné l'impératif de réduire au maximum l'endettement, éviter d'hypothéquer les générations futures et de partager les bénéfices et la richesse nationale. De son côté, le secrétaire général du Parti du travail patriotique et démocratique, Abdrazzek Hammami, a indiqué que malgré un certain contenu réformiste, le projet de loi de finances de 2016 demeure en deçà des aspirations. Selon Hammami, le projet de loi soumis aux commissions de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) n'a pas réglé la question de la réforme fiscale notamment en ce qui le régime forfaitaire. Il a critiqué la faiblesse des fonds consacrés au développement, lesquels n'ont pas dépassé 18% du budget de l'Etat avec un taux de réalisation de moins de 50%, soulignant la régression inquiétante du taux de croissance au cours de la dernière période. Il a proposé de s'orienter vers une réforme fiscale réelle qui garantit une répartition équitable des impôts sur toutes les catégories sociales et d'alléger la charge fiscale supportée par les salariés qui payent la grande partie des impôts (environ 80% des recettes imposables).

Hammami a appelé à la reprise de la production dans les secteurs importants notamment, tels que les phosphates et à la réha-



PH: DR

bilitation de la valeur travail à travers le déblocage des négociations sociales relatives au secteur privé. Ali Abdallah, professeur d'économie à l'université de Sousse, a noté que le nouveau projet de budget est fondé notamment sur les ressources

fiscales favorisant la pression fiscale supportée par les citoyens en l'absence d'une diversification des ressources de financement. Pour cet enseignant, le projet de budget ne donne pas des signaux clairs en ce qui concerne l'existence d'un plan

de relance de l'activité économique nationale à la lumière de l'absence d'une politique économique et d'une période de transition de plus de 5 ans avec la crise du parti au pouvoir (Nidaa Tounes).

A.F./Agences

Arrestation de six terroristes

Les forces de sécurité tunisiennes ont arrêté six terroristes, dont cinq ont une liaison avec des éléments terroristes activant au mont Mghila, à Sidi Bouzid, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur. L'arrestation des cinq terroristes intervient dans le cadre de la traque des éléments terroristes qui ont décapité un jeune berger dans le mont Mghila. Les personnes interpellées ont été déférées à la direction en charge de l'instruction dans l'affaire de la décapitation du jeune berger, précise la même source. Un groupe terroristes retranché dans le mont Mghila, à Sidi Bouzid, avait décapité vendredi dernier un jeune berger et obligé un autre jeune qui l'accompagnait à remettre sa tête

à sa famille. Soupçonné de planifier un attentat terroriste, le sixième terroriste arrêté était derrière l'état d'alerte décrété jeudi dernier dans la capitale tunisienne. Le terroriste appartient à la cellule d'information de la branche tunisienne de l'organisation de l'Etat islamique Daech «Jund El Khilafa», a fait savoir le chef de l'Organisation tunisienne pour les forces de sécurité et le citoyen, Issam Dardouri. Selon le responsable, le mis en cause comptait exécuter une opération terroriste dans la capitale tunisienne à la suite de l'arrestation, la semaine dernière, de sept femmes terroristes appartenant également à «Jund El Khilafa».

A.M.

Processus de paix au Sahara occidental

Nouvelle tournée de Christopher Ross dans la région

L'envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, entamera à partir d'aujourd'hui une visite de dix jours dans la région pour tenter de relancer les négociations entre le Front Polisario et Rabat.

Le médiateur de l'ONU aura des discussions avec les responsables du Maroc et du Front Polisario, et se rendra également en Algérie et en Mauritanie en leur qualité de pays observateurs du processus de paix dans le Sahara occidental, a indiqué Ahmed Boukhari, représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, sans toutefois donner d'indications sur l'itinéraire précis de M. Ross. Il a seulement fait savoir que l'émissaire de l'ONU rencontrera les dirigeants sahraouis le 27 novembre prochain à Tindouf. Selon M. Boukhari, le nouveau périple de Ross pour tenter de déblayer le terrain pour de nouvelles négociations entre Rabat et le Front Polisario, sonne comme un désaveu aux déclarations du ministre des Affaires

étrangères marocains, Salehddine Mezouar, qui avait affirmé dernièrement que son pays refusait de traiter avec M. Ross. Juste après cette tournée, l'émissaire onusien devrait tenir le 8 décembre prochain un «briefing» au Conseil de sécurité sur la question du Sahara occidental, une sorte d'une réunion d'informations sur ces trois dernières visites dans la région. Cette réunion est maintenue pour le 8 décembre sauf si des événements majeurs vont bouleverser l'agenda du Conseil de sécurité, a-t-il, par ailleurs, avancé.

Le Front Polisario appelle le Conseil de sécurité à briser l'impasse actuelle

Par ailleurs, le Front Polisario a appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à briser l'impasse préoccupante actuelle dans laquelle se trouve le processus de paix au Sahara occidental en raison de l'intransigeance du Maroc, affirmant que ce conflit

«ne peut pas se prolonger infiniment». Dans une lettre adressée récemment par le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari, au président du Conseil de sécurité, M. Boukari a souligné que le Front Polisario a salué l'appel du SG des Nations unies, Ban Ki-moon, aux parties du conflit, «le Front Polisario et le Maroc à s'engager dans des négociations pour trouver une solution au conflit, et à coopérer avec l'Envoyé personnel, Christopher Ross, afin de parvenir à un règlement équitable au conflit du Sahara occidental».

Affirmant que le Maroc ne peut poursuivre dans sa campagne d'escalade qui «consolide» son occupation illégale du Sahara occidental, M. Boukhari, cité samedi par l'agence de presse sahraouie (SPS), a ajouté que le récent discours du roi du Maroc à El Ayoun occupée «est un défi par le Maroc de la légitimité internationale qui considère le Sahara occidental un territoire non autonome dont le sort reste à définir». «La situation de frustration et de

manque de confiance en l'Organisation des Nations unies est en augmentation pour le peuple sahraoui dans les camps de réfugiés sahraouis et les territoires occupés, en particulier chez les jeunes qui rejettent l'impasse actuelle», a affirmé le représentant sahraoui. Il a réaffirmé que la seule solution au conflit du Sahara occidental passe par l'organisation d'un référendum «libre, juste et impartial devant permettre au peuple sahraoui de s'exprimer sur son avenir».

A rappeler que le Conseil de sécurité a organisé mardi une conférence sur la paix et la sécurité durant laquelle la cause sahraouie a été abordée. Inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non autonomes, et donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux, le Sahara occidental est la dernière colonie en Afrique, occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

Souhila K.



Allemagne

Après 10 ans au pouvoir, Merkel reste incontournable en Europe

■ Dix ans après son entrée en fonction, la chancelière allemande Angela Merkel reste la porte-drapeau incontestée de l'Europe, confrontée à de multiples crises, et ce, malgré une popularité en baisse dans son pays, selon les analystes.

Par Daïl G.

Au nom des valeurs «morales» de l'UE, elle a décidé cet été d'accueillir généreusement des réfugiés en Allemagne. Auparavant, elle avait aidé à maintenir la cohésion au sein de la zone euro au plus fort de la crise grecque et organisé une réponse européenne au conflit ukrainien. La suprématie économique de l'Allemagne, combinée à la relative faiblesse des ses collègues européens, font d'elle la «sarine de l'Europe», et ce, même si des Grecs ont par le passé brûlé son effigie et les pays de l'Est la rendent responsable de l'afflux des migrants. De fait sa popularité vacille dans son pays au moment où l'UE a besoin de leadership. «Comme l'UE s'est montrée incapable d'anticiper les crises, c'est devenu du ressort de Merkel de prévenir l'implosion de l'Union», analyse Judy Dempsey, membre du think-tank Carnegie

Europe, auteure d'un essai sur la chancelière allemande. «C'est un boulot peu enviable, plein de risque», écrit-elle. Preuve de son influence, Merkel a volé la deuxième place au président Barack Obama, arrivant ainsi juste derrière Vladimir Poutine, dans le dernier classement des personnalités du magazine Forbes. L'influent hebdomadaire *The Economist* vient de la qualifier d'«indispensable Européenne» à sa une. «Ces dernières années, elle a joué un rôle déterminant dans la résolution des crises et des situations difficiles», explique Janis Emmanouilidis, du Centre de politique européenne (EPC).

C'est pourtant dans la discrétion que cette femme, originaire d'ex-RDA, avait commencé à diriger l'Allemagne en 2005, rétablissant progressivement les relations avec Washington après que Berlin, avec Paris, se soit opposée à l'invasion américaine de l'Irak en 2003. Docteur en physique,

Merkel, encline à une approche scientifique pour résoudre les problèmes, s'est d'abord montré hésitante sur la crise des dettes souveraines dans la zone euro. Et la ligne dure représentée par l'Allemagne, prônant l'austérité dans des pays dévastés par la crise, a contribué à faire d'elle un objet de haine, particulièrement en Grèce où la mémoire de l'occupation nazie reste vive. Mais c'est elle qui a tranché cet été pour que la Grèce reste dans la zone euro. Concernant l'Ukraine, alors que le reste de l'Europe était tenu à l'écart, c'est encore Merkel, qui, avec le président français François Hollande, s'est rendue à Minsk pour négocier un cessez-le-feu en février cette année. La chancelière allemande serait aussi le seul dirigeant européen que le président Poutine respecterait. La crise migratoire lui a donné une nouvelle occasion d'affirmer son leadership européen : face à l'afflux de réfugiés et alors que nombre de dirigeants européens s'inquiétaient de la montée en puissance des partis populistes, M^{me} Merkel a stupéfié tout le monde en ouvrant grand les portes de l'Allemagne aux réfugiés syriens. Mais cette annonce a quelque peu ébranlé sa position en Europe. Ainsi, les nations d'Europe centrale et orientale l'ont accusé d'encourager les migrants à les submerger pour se rendre en Allemagne. Le Premier ministre hongrois, Viktor Orban, est même allé jusqu'à rejeter «l'impérialisme moral» de Merkel. Et surtout, la dirigeante allemande, habituée à survoler les sondages, a tout à



PH. > D. R.

coup vu sa cote de popularité baisser, ses compatriotes craignant l'arrivée d'un million de réfugiés chez eux cette année. «Elle est sous pression en Allemagne comme elle ne l'a jamais été jusqu'ici. Si elle doit faire face à d'autres problèmes, cela provoquerait une grande incertitude qui aurait des effets négatifs en Europe», relève M. Emmanouilidis. Sa décision soudaine sur les réfugiés rappelle une autre volte-face de Merkel en 2011 après la catastrophe nucléaire de Fukushima (Japon) qui l'a conduit à annoncer l'abandon progressif de l'énergie atomique en Allemagne. Un revirement qui a eu un impact majeur sur sa politique énergétique et industrielle. Pour M^{me} Dempsey, son annonce sur les migrants était une «erreur de jugement extraordinaire». Et d'ajouter : «Le cœur,

l'émotion, l'humanité et les valeurs morales sont extrêmement importants, mais elle n'a rien prévu sur la stratégie à suivre pour les jours d'après, et maintenant on essaye de recoller les morceaux... Mais même si elle est plus contestée qu'avant, Merkel reste «la reine de l'Europe», un de ses surnoms, d'autant plus que l'influence du tandem franco-allemand décline dans le sillage de la faible popularité de François Hollande, s'accordent à dire les analystes. Et surtout, elle est à la tête de la première économie européenne, souligne M. Emmanouilidis pour qui «rien d'important en Europe ne peut avoir lieu sans l'accord de l'Allemagne - Peu importe qui dirige à Berlin, il ou elle aura le rôle de leader en Europe». D. G.



Points chauds

Ralliement

Par Fouzia Mahmoudi

Si Marine Le Pen est critiquée par le PS et la droite et accusée de racisme et de xénophobie, il faut dire que son discours en général reste plutôt mesuré, comparé aux excès de son père ou même de sa nièce Marion Maréchal-Le Pen. Cette dernière représente, en effet, une branche plus radicale du FN et n'hésite souvent pas à prendre position sur des sujets que sa tante a préféré éviter. Elle est souvent également bien plus outrancière lorsqu'il s'agit de critiquer le gouvernement socialiste et ne lésine habituellement pas sur l'usage de superlatifs négatifs. Pourtant, un peu plus d'une semaine après les attentats qui ont frappé Paris, la jeune députée frontiste met de l'eau dans son vin. François Hollande «nous a surpris, partiellement positivement», a-t-elle ainsi assuré dans sa réaction aux attentats de Paris et de Saint-Denis, même si «des carences très importantes» subsistent dans la lutte contre le terrorisme. Le président de la République «nous a surpris, partiellement positivement, il faut bien l'avouer, parce qu'il y a eu des inflexions positives», a déclaré la tête de liste FN aux élections régionales en Provence-Alpes-Côte d'Azur. La députée du Vaucluse s'est ainsi félicitée du «virage à 180 degrés diplomatique sur la Syrie» et a approuvé «l'augmentation des effectifs de police, de gendarmerie et douaniers, qui avaient été saignés sous la mandature de Nicolas Sarkozy». Elle s'est également réjouie de «l'élargissement (annoncé) des modalités de déchéance de nationalité que nous demandions depuis très longtemps, même si jusqu'ici la loi qui permettait de déchoir la nationalité a été très peu utilisée». «Néanmoins, notre rôle à nous est quand même de dire qu'il y a des carences très importantes», a observé la responsable frontiste. Dans son discours devant le Parlement réuni en congrès lundi dernier à Versailles, François Hollande «n'a pas parlé de l'immigration» ni «de l'idéologie derrière le terrorisme, à savoir l'islamisme», a regretté la benjamine de l'Assemblée nationale. Disant une nouvelle fois que «la France n'est pas une terre d'islam», Marion Maréchal-Le Pen a jugé «normal» d'exiger des Français et des étrangers musulmans qu'ils «se plient à un mode de vie et à des valeurs façonnées par sept siècles de christianisme». Le Front national qui a connu ces derniers jours une nouvelle, quoique relativement faible, hausse de popularité, semble plus que jamais porter le discours d'une partie de la France qui lasse des mesures vaines de la gauche et de la droite semble croire que l'extrême droite pourrait faire mieux. Les résultats des régionales seront d'ailleurs importants à cet égard, déterminant si les Français sont désormais prêts à faire confiance au FN à des postes de haute responsabilité, peut-être même jusqu'à élire Marine Le Pen en 2017 comme nouveau président de la République. F. M.

Glissement de terrain en Birmanie

Près de 100 morts dans une mine de jade

Près de 100 personnes ont été tuées en Birmanie dans un glissement de terrain dans une mine de jade, secteur économique opaque aux mauvaises conditions de sécurité, selon le dernier bilan des autorités hier.

«Nous ne trouvons que des morts dans la montagne de pierres éboulées», a déclaré à l'AFP Nilar Myint, responsable de l'administration de cette région très isolée de Hpakant, faisant état d'un bilan passé de 90 à 97 corps retrouvés hier soir.

L'accident s'est produit samedi avant l'aube quand une montagne de remblais s'est effondrée sur des dizaines de ces cabanes de fortune dans lesquelles dormaient des Birmans pauvres vivant de la recherche de morceaux de jade restés non exploités.

«Même les gens vivant dans les villages un peu plus loin peuvent entendre les cris de ceux qui se sont précipités sur place pour tenter d'aider les victimes», a raconté à l'AFP Zaw Moe Htet,

un petit négociant en jade dont le village surplombe le lieu du drame.

Les secouristes, comprenant la Croix-Rouge locale mais aussi des renforts de l'armée et de la police, n'ont retrouvé aucun survivant.

La Birmanie, premier producteur mondial de jade, tire de grands profits de la présence massive de la précieuse pierre dans le sous-sol de cette région minière, connue pour la qualité de son jade. Mais les conditions d'extraction sont très mauvaises, sans souci pour l'environnement et la sécurité des bataillons de mineurs illégaux sur l'existence desquels autorités et grosses compagnies minières ferment les yeux.

Ils sont des milliers de travailleurs birmans pauvres à affluer dans cette région aux confins de la Chine, vivant dans des campements de fortune, pour tenter de trouver des morceaux de jade négligés par les pelleteuses et laissés dans des

montagnes de remblais aux marges des mines.

Rien que ces derniers mois, des dizaines d'habitants tentant de trouver du jade laissés par les pelleteuses des grosses compagnies minières sont morts dans des éboulements de terrain, selon les ONG. Ces drames de la pauvreté sont parfois mentionnés dans la presse locale, sans que rien ne change dans la vie de ces légions de mineurs illégaux, tentant leur chance dans les mines à la nuit tombée le plus souvent.

Malgré les réformes menées ces dernières années, le plus grand secret continue d'entourer ce marché du jade, qui reste la chasse gardée des vieilles élites ayant bâti leurs fortunes à l'époque de la junte autodissoute en 2011.

La Birmanie a vendu sur le marché mondial en 2014 près de 27,5 milliards d'euros de jade, dix fois le chiffre officiel selon un rapport publié en octobre 2015 par l'ONG Global Witness.



Festival dédié à la Palestine

Dimajazz, une 13^e édition promise de haute volée

■ Karim Ziad and friends, Alpha Blondy, China Moses (fille de Dee Dee Bridgewater), le Billy Cobham quintet, le Palestinien Tamer Abu Ghazaleh, le groupe colombien Cumbia Ya et l'ensemble britannique Incognito devraient donner une saveur particulière à cette édition placée, comme souvent, sous le signe des fusions.

Par Adéla S.

La treizième édition du festival international du jazz de Constantine, Dimajazz, prévue du 27 novembre au 3 décembre, sera dédiée à la Palestine meurtrie et sera de haute volée au regard du plateau proposé.

Le Dimajazz qui, pour la première fois de son existence, aura pour théâtre un espace bien plus adapté à la stature qu'il s'est forgée au fil des années, la grande salle Ahmed-Bey en l'occurrence, sera également dédiée au regretté Aziz Djemame, le jeune homme disparu à l'âge de 33

ans et dont les efforts inlassables ont permis la naissance de ce festival devenu évènement culturel majeur en Algérie.

Karim Ziad and friends, Alpha Blondy, China Moses (fille de Dee Dee Bridgewater), le Billy Cobham quintet, le Palestinien Tamer Abu Ghazaleh, le groupe colombien Cumbia Ya et l'ensemble britannique Incognito devraient donner une saveur particulière à cette édition placée, comme souvent, sous le signe des fusions.

L'Algérois Karim Ziad et ses amis N'guyen Lê, Bojan Z, Maâlem Hamid El Kasri et Julien Loureau auront le redoutable pri-



vilège d'ouvrir le bal, vendredi 27 novembre en soirée, tandis que le spectacle de clôture sera

confié à Incognito, l'un des groupes les plus emblématiques de jazz-funk britannique.

Entre-temps, le public du Dimajazz pourra aussi se délecter du talent de Radiodervish, d'Akamoon, de Diagonal «Nights in Tunisia», de Malted Milk & Toni Green ou encore apprécier le talent de la chanteuse marocaine Oum.

Le 13^e festival Dimajazz est organisé avec le soutien du ministère de la Culture, de la wilaya de Constantine et du commissariat de l'évènement «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe».

A. S./APS

Danse contemporaine

Le spectacle «Fildefériste» et «Li-Short Stories» présenté à Alger

«Fildefériste» et «Li-Short Stories», deux parties d'un spectacle de danse contemporaine, ont été présentées samedi soir à Alger par Chinatsu Kasakatani et Yutaka Nakata, ballerine et danseur japonais d'origine qui ont dessiné par l'expression raffinée du corps, les traits de la femme rebelle et le refus de l'adversité.

Devant un public nombreux et recueilli, la grâce du mouvement et la beauté du geste ont embelli la scène du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA) dans une prestation livrée en deux parties distinctes de 25 et 30 mn, séparées d'un entracte.

Chinatsu Kasakatani, présentant en solo «Fildefériste», une chorégraphie de sa création, a fait son entrée, sur des chaussures à talons esquissant dans une série de mouvements pleins et instables, exécutés avec finesse, les déplacements d'une femme en quête d'équilibre.

Soutenue par un fond musical, d'abord psychédélique puis en percussions, la ballerine cherchant ses appuis, a présenté l'irrégularité de sa démarche dans de belles figures esthétiques, motivées par de fortes

émotions qui pouvaient se lire sur son visage.

Se libérant de ses talons hauts, elle retrouve l'équilibre de son corps, «signe de victoire sur tous les préjugés sociaux dressés contre elle (la femme) jusqu'ailleurs», de l'avis de l'artiste.

Chinatsu Kasakatani finit gracieusement sa prestation en posant une rose sur ses chaussures, dans un exercice de style de haute facture où la «délivrance de ses tourments de femme imposant sa présence», a-t-elle ajouté, fut brillamment exprimée.

Dans la deuxième partie du programme, «Li Short Stories», conçu par Carolyn Carlson (chorégraphe et poétesse américaine née en 1943 et installée à Paris depuis 1971), a été présenté en duo, avec Yutaka Nakata, racontant des scènes de vie où les individus sont livrés aux inquiétudes de l'adversité dans une tentative de mise en valeur du vivre ensemble.

A travers des gestes lents et harmonieux sur fond de musique apaisant, le couple commence par dresser un tableau d'entente avant de voir se rompre le plaisir d'être avec

l'autre et entrer dans un conflit existentiel où chacun essaye de s'affirmer en disqualifiant l'autre. Bâton à la main aidant, des gestes de violence physique sont interprétés dans une série de mouvements cohérents, où toutes les articulations du corps sont exploitées avec minutie.

Le spectacle s'emballe sur un fond de percussion récurrent pour finir avec la ballerine qui accroche des bouts de papiers sur le dos de son partenaire, «comme pour dire que l'histoire rattrape toujours les individus fielleux et malveillants», a supposé un spectateur.

Dans une belle poésie muette, le public a pris du plaisir à suivre le spectacle, perçu comme «un avant-goût» du 7^e Festival culturel international de la danse contemporaine d'Alger, prévu du 17 au 22 décembre prochain.

Produit par la «Carolyn Carlson Company», le spectacle de danse contemporaine «Fildefériste» et «Li Short Stories» est organisé par l'Institut français d'Alger en collaboration avec le TNA.

Racim C.

El-Oued

Onze troupes attendues aux 4^{es} journées théâtrales maghrébines

Onze troupes théâtrales représentant sept pays arabes prendront part aux 4^{es} journées théâtrales maghrébines prévues du 15 au 19 février prochain à El-Oued, a appris dimanche l'APS des organisateurs.

Ces troupes théâtrales ont été sélectionnées sur des critères purement artistiques axés sur la valeur esthétique de leurs productions, dont le niveau artistique, le scénario et la mise en scène, ainsi que le traitement de nouveautés et évènements vécus dans le monde arabe, a précisé le président de l'association «Ochak Rokh» (amoureux du théâtre) et commissaire de cette manifestation culturelle, Nabil Messai Ahmed.

Composé de cinq personnalités spécialisées dans le théâtre, le jury a sélectionné ces

onze troupes sur une trentaine de productions théâtrales étudiées, a fait savoir M. Messai.

L'Algérie sera représentée lors de ces journées maghrébines par trois œuvres théâtrales, à savoir «Safar» (voyage) de la coopérative théâtrale «Nebras El-Founoune» (Adrar), «Tekassime Charkiya» de la coopérative culturelle «Bordj» (Alger), et «Lekmet Sawladjène» de l'association des arts «Waha» (Ouargla), toutes traitant de la trilogie de l'histoire, la géographie et la terre.

La Tunisie sera présente à ce rendez-vous culturel par deux représentations théâtrales «Formatage» de l'association «Nedjm Temthili» (Gafsa) et «Djouha, Ana wa Enta» de l'association «Haïdari» (Béja), retraçant le

quotidien de la société tunisienne. Ces journées théâtrales verront aussi la participation de la Libye avec la pièce «Fantasia» de la troupe libyenne pour le théâtre et la télévision, ainsi que du Maroc avec la pièce «El-Hikra» de la troupe «El-Machehed El-Mesrahi».

Cette 4^e édition théâtrale sera rehaussée, en dépit de sa dimension maghrébine, par la présence de troupes de Palestine avec la pièce «El-Djazira» de la troupe «Inad», d'Egypte avec «Dhil El-Himar» du centre de créativité culturelle, d'Arabie saoudite avec «Moussafer El-Leyl» de l'association arabe pour la culture et les arts, et d'Irak avec la pièce «Atfal El-Harb» de la troupe «Es-Salem», selon les organisateurs. R. C.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El Hamma, Alger) Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie d'Art Aïcha-Haddad (84, Rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 26 novembre : Exposition de l'artiste Abdesslam Bouzar.

Galerie Baya du Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 : 8e Salon d'automne des arts plastiques.

Palais Ahmed-Bey de Constantine

Jusqu'au 6 décembre : Exposition de manuscrits arabes conservés aux Pays-Bas, intitulée «l'art du livre islamique».

Coup-franc direct

Renforcer la formation

Par Mahfoud M.

Encore une fois, le débat se focalise ces jours-ci sur les catégories jeunes et la nécessité de relancer la formation dans notre pays. En lançant des appels d'offre pour la réalisation de centres de formation pour quatre clubs de la capitale, l'Etat a montré la voie et jette les bases d'une relance de la balle ronde qui se morfond dans les profondeurs, à cause, justement, du manque d'infrastructures. Le mal est touché du doigt et tout le monde attend des réalisations concrètes pour booster la formation. Toutefois, les clubs doivent aussi faire des investissements comme l'ont consenti certains qui sont conscients maintenant du fait qu'il faut mettre le paquet avec les jeunes pour se relancer car cela ne sert à rien de payer grassement des joueurs qui ne peuvent ensuite pas montrer la même régularité tant qu'ils n'ont pas une base solide comme c'est le cas ailleurs, où le joueur bénéficie d'une solide formation à la base. Les clubs ne doivent pas croire aussi que les résultats seront immédiats et il faut au contraire se montrer patients pour espérer cueillir le fruit de leur dur labeur. Rien ne remplace ce trésor qu'est la formation des jeunes qui seront capables de porter haut leur club et l'on devrait se consacrer à cette mission.

M. M.

CAN-2015 (U-23)

Les Olympiques se préparent à Sidi Moussa

LA SÉLECTION olympique algérienne de football a entamé samedi son ultime stage de préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), en prévision de la Coupe d'Afrique des nations U23 qui se déroulera du 28 novembre au 12 décembre 2015 au Sénégal et qualificative aux Jeux Olympiques Rio-2016. Vingt-et-un (21) joueurs retenus par le sélectionneur André-Pierre Schürmann participent à ce regroupement qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, date du déplacement de l'équipe algérienne à destination de Dakar à bord d'un vol spécial de la compagnie nationale Air Algérie. La liste des 21, dévoilée mercredi par la FAF, est marquée par la présence des joueurs de l'USM Alger Oussama Darfalou et Oussama Chita (MC Alger) qui étaient incertains à cause de blessure. En revanche, les deux professionnels Ramy Bensebaini (Montpellier) qui avait pris part aux éliminatoires contre la Sierra Leone et Rachid Ait Athmane (Gijon) récemment convoqué, ne figurent pas dans la liste des 21. Il faut dire que la CAN des U-23 n'est pas inscrite au calendrier international de la FIFA. D'autre part, une zone mixte avec les joueurs de la sélection olym-

pique sera organisée pour les médias lundi à 14h30 au CTN, en marge de la séance d'entraînement. Au premier tour de la CAN-2015, l'Algérie affrontera l'Egypte le 28 novembre 2015, le Mali le 2 décembre 2015 et le Nigeria le 5 décembre 2015. Les trois premiers du tournoi se qualifieront aux Jeux Olympiques de Rio de Janeiro-2016.

LISTE DES 21 JOUEURS RETENUS
Salhi Abdelkadir (ASO Chlef), Methazem Oussama (RC Arbaâ), Chaâl Farid (USM Harrach), Salah Nour Islam (ASO Chlef), Rebiai Miloud (ES Sétif), Abdellaoui Ayoub (USM Alger), Kenniche Ryad Kamar Eddine (ES Sétif), Cherifi Redouane (USM Bel-Abbès), Ferhani Houari (RC Arbaâ), Halamia Mohamed Réda (MC Oran), Ferhat Zineddine (USM Alger), Smahi Khalil (ASO Chlef), Gagaa Ahmed (JS Kabylie), Draoui Zakaria (CR Belouizdad), Benkhemassa Mohamed (USM Alger), Benguit Raouf (Paradou AC), Chita Oussama (MC Alger), Meziane Bentahar Abderrahmane (RC Arbaâ), Haddouche Zakaria (ES Sétif), Amokrane Abdelhakim (DRB Tadjanenet), Darfalou Oussama (USM Alger).

Challenge national de cross (1^{er} étape)

Foudil (messieurs) et Soukhal Hadjira (dames) l'emportent

L'ATHLÈTE Aggoun Foudil (Souk El Tenine, Béjaïa) chez les messieurs et Soukhal Hadjira (Bordj Bou-Arréridj) chez les dames ont remporté la 1^{re} étape du Challenge national de cross-country qui s'est déroulée samedi sur le parcours de la forêt d'El Baâraouia, près d'El Khroub (Constantine). S'exprimant en marge de la course organisée pour la première fois sur ce parcours boisé, le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras, a fait part à l'APS de «*entière satisfaction*» de la fédération quant à la qualité du tracé qui se prête «*naturellement*», selon lui, à l'organisation de ce genre de compétitions sportives. De son côté, Soraya Spirti, directrice de l'Office sports-culture-tourisme-loisirs (OSCUlt), organisateur



du challenge avec le concours de l'Assemblée populaire communale d'El Khroub et le soutien technique de la Ligue constantinoise d'athlétisme (LCA), a proposé, dans ce contexte, l'organisation à El Baâraouia du prochain championnat d'Algérie qualificatif pour le championnat du monde de cross-country qui sera disputé en mars 2017.

Ligue 1 Mobilis (12^e journée) Le DRBT maintient la pression

Le DRB Tadjanenet, tombeur du CS Constantine (1-0) samedi soir, en clôture de la 12^e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a repris sa place de dauphin, à trois longueurs du leader, l'USM Alger, qui s'était imposée en déplacement contre l'ASM Oran (2-0).



Les gars du DRBT dans une forme éblouissante

Par Mahfoud M.

De son côté, le CR Belouizdad a raté une excellente occasion de monter sur le podium, en concédant l'égalisation dans le temps additionnel (90'+2) devant l'USM Blida alors qu'il menait (1-0) depuis la 47^e minute. Les Rouge et Blanc avaient pourtant commencé par faire le plus dur, notamment par Asselal, ayant arrêté un penalty de Hicham-Chérif à la demie-heure de jeu, avant que Nekkache n'ouvre le score (47'). Cependant, juste avant que l'arbitre ne siffle la fin, Sylla a surgi tel un diable pour offrir une égalisation inespérée aux siens (90'+2). Leader invaincu depuis 8 journées, l'USMA a conforté sa première place vendredi en ramenant une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASM Oran (2-0), portant ainsi son capital à 25 points, tout en ayant deux matchs en retard, respectivement contre la JS Saoura et le MC Alger. En attendant cette mise à jour du calendrier, les Rouge et Noir sont talonnés de très près par le nouveau promu, DRB Tadjanenet (2^e avec 22 pts), et par l'USM El Harrach (3^e avec

21 pts), suite à sa victoire (2-0) face au MO Béjaïa. De son côté, le MC Alger s'est montré à la hauteur des attentes de son «*peuple*» en disposant petitement du MC Oran (1-0) à Bologhine, grâce à une reprise de volée de son maître canonier, Merzougi (33'). Pour sa part, le NA Hussein-Dey s'est bien remis de sa lourde défaite contre le RC Arbaâ en battant difficilement le champion sortant, l'ES Sétif, grâce à une réalisation signée Benaldjia, dès la 4^e minute de jeu. Idem pour la JS Saoura qui n'a pas déçu face au RC Relizane, engrangeant trois précieux points suite à une victoire (2-0), assurée par Zaidi (4') et Bapidi (58'). La lanterne rouge, le RC Arbaâ, n'a pas confirmé le large succès obtenu contre le NA Hussein-déy (3-0) lors de la précédente journée, en concédant le nul sur sa pelouse face à la JS Kabylie (1-1). Pourtant, les coéquipiers de Harrouche avaient bien entamé la partie avec une ouverture du score dès la 6^e minute par Ghislain, avant de concéder l'égalisation sur un penalty de Boulaouidat. Un semi-échec à domicile qui maintient le RC Arbaâ en position de lanterne

rouge, avec 8 points, au moment où la JS Kabylie fait du surplace dans le milieu de tableau.

M. M.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

MCA- MCO	1-0
DRBT- CSC	1-0
USMB- CRB	1-1
ASMO -USMA	0-2
NAHD- ESS	1-0
RCA-JSK	1-1
JSS- RCR	2-0
USMH -MOB	2-0

	Pts	J
1). USM Alger	25	10
2). DRBT	22	12
3). USMH	21	12
4). CRB	19	12
5). MC Alger	18	11
6). MO Béjaïa	17	12
7). NAHD	16	12
8). JS Saoura	15	11
9). JS Kabylie	14	12
→). ES Sétif	14	12
→). USM Blida	14	12
12). CSC	12	12
→). MC Oran	12	12
14). RC Relizane	11	12
15). ASM Oran	10	12
16). RC Arbaâ	8	12

Handisport/Jeux paralympiques-2016

Six Algériens participent au championnat d'Europe

Six athlètes algériens prendront part au championnat d'Europe «open» de powerlifting handisport, prévu du 24 au 28 novembre à Eger (Hongrie), pour espérer «*récolter davantage de points*» et améliorer ainsi leur classement international, en vue d'une qualification aux jeux Paralympiques de Rio, a-t-on appris samedi auprès de l'entraîneur national, Mohamed-Salah Benatta. «*Les six athlètes choisis sont les meilleurs actuellement en Algérie et on a jugé opportun de leur donner une autre chance pour améliorer leurs charges et surtout leur classement international, en vue d'une qualification au rendez-vous paralympique de Rio-2016*», a déclaré Benatta à l'APS.

En prévision de la compétition d'Eger, les Algériens avaient bénéficié d'une préparation d'une dizaine de jours à la salle omnisports de Staouéli (Alger), sous la coupe de l'entraîneur en chef, Mohamed-Salah Benatta, et de son adjoint Rachid Boudjemaâ. Ce regroupement avait pour objectif de peaufiner la préparation, avec plusieurs séances d'entraînement au programme, ponctuées à chaque fois par des tests d'évaluation individuels. «*Après les derniers Jeux africains de Brazzaville, on a préféré donner quelques jours de repos aux athlètes pour récupérer, avant de reprendre le travail, avec une préparation non-stop qui commence, d'habitude, en clubs. Maintenant,*

on est sur la dernière ligne droite, car il reste aux athlètes deux compétitions de grande envergure pour assurer des qualifications aux Paralympiques», a expliqué l'entraîneur en chef. Benatta faisait allusion au championnat d'Europe «open» de powerlifting en Hongrie et au tournoi international de Fizzaa à Dubaï (février prochain) qui sont des compétitions homologuées par le Comité paralympique international (IPC). Deux autres tournois d'envergure sont inscrits au programme de la discipline de powerlifting, mais auxquels il sera difficile aux athlètes algériens de participer, à savoir le rendez-vous de Kuala Lumpur (Malaisie) et celui du Brésil au début de l'année 2016.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Tazmalt/Béjaïa

Une chorale créée par un professeur de musique



L'ASSOCIATION des activités de jeunes de Tazmalt vient de créer une école de musique, plus particulièrement une chorale dénommée «El-Bachref», spécialisée dans les chants patriotiques. Cette jeune chorale, encadrée par le professeur Mahmoud Chemlal, est composée d'une dizaine d'enfants pleins de talent, avec de belles et sublimes voix. Elle a été lancée il y a quelques mois seulement et a déjà fait ses preuves sur la scène en participant à la célébration de la fête de l'Indépendance et de la Jeunesse le 5 juillet dernier, la fête du déclenchement de la guerre de Libération, le 1^{er} novembre au niveau de la Maison de jeunes de la commune où elle active en permanence. La chorale a participé aussi, avec un titre intitulé *Bilad Ethouar*, à la célébration des festivités commémorant la mort du martyr colonel Abderrahmane Mira le 6 novembre près du village Ath Hiani, dans la commune de

Chellata (Akbou). «El-Bachref», qui veut dire «aller de l'avant» en perse, veut passer à la vitesse supérieure avec l'excellent travail de son chef qui est un formateur de musiciens, de violonistes et accompagnateur de chanteurs de renommée régionale, voire nationale, tels que Lani Rabah, Mohamed Chemoune, Abbès Aït R'zine, El-Hasnaoui Amechtouh... Mahmoud Chemlal, qui était violoniste au sein de l'orchestre andalou de l'association Sadek Béjaouia, a déjà mis sur pied l'orchestre préparatoire «Nacéria» à Béjaïa. Auteur, compositeur et chef d'orchestre de talent, M. Chemlal veut préparer un album de chants patriotiques qu'il a composés avec sa troupe. Son ambition est d'arriver à monter ce projet en album avec le ministère de la Culture ou le ministère des Moudjahidines. Son travail a été déposé au niveau de l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA).

Hocine C.

Dans l'ouest du pays

Saisie de près de 2 tonnes de kif traité

PRÈS DE deux tonnes de kif traité ont été saisies durant les dernières 48 heures dans des opérations distinctes menées dans les wilayas de Mascara, Tiaret et El Bayadh, a-t-on appris, hier à Oran, auprès des services de la Gendarmerie nationale. Agissant sur renseignements, les éléments de la compagnie territoriale de Bougtob (El Bayadh), appuyés par la Section de sécurité et d'intervention (SSI) du groupement de gendarmerie de la même wilaya, ont intercepté, sur la route reliant Bougtob à El Bayadh, un camion transportant 8,40 quintaux de kif traité. Ils ont également arrêté trois personnes qui étaient à bord du camion et saisi une somme de plus de 22 millions DA trouvée en leur possession, a-t-on indiqué. Dans la même opération, les gendarmes

ont aussi saisi un véhicule touristique, a ajouté la même source, signalant l'ouverture d'une enquête sur cette affaire. A Tiaret, trois autres narcotrafiquants ont été arrêtés dans le cadre d'une affaire de trafic de stupéfiants qui a conduit à la saisie de 9,17 quintaux de kif traité. Selon la même source, cette saisie a eu lieu dans la commune de Guertoufa sur la route reliant Tiaret et Relizane, suite à des renseignements parvenus aux gendarmes de la compagnie de Tiaret qui ont agi avec l'appui de la section de sécurité et d'intervention. Elle a permis la saisie d'un camion qui transportait la drogue et deux véhicules touristiques, a-t-on indiqué de même source, signalant qu'une enquête est ouverte sur cette affaire.

Tahar D.

VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ENERGIE



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Justice/ Corruption

Le procès de l'affaire Sonatrach 1 programmé au 27 décembre

■ Le procès Sonatrach 1 aura lieu le 27 décembre prochain devant le tribunal criminel d'Alger avec, au box des accusés, 19 personnes dont des ex-responsables du groupe Sonatrach et de sociétés étrangères qui doivent répondre de faits liés à la «corruption», selon le rôle complémentaire de la deuxième session criminelle 2015.

Par Hani Y.

Parmi les accusés figurent l'ex-président directeur général (P-DG) du groupe national, Mohamed Meziane, et le patron du groupe allemand Contel Algérie Funkwerk, El Smail Mohamed Réda, ainsi que huit directeurs exécutifs de Sonatrach dont Amar Z. responsable du transport par pipeline et le directeur des activités d'amont Belkacem B.

Cette affaire a été reportée à deux reprises en mars et juin derniers pour plusieurs motifs, dont celui d'«absence de témoins».

Sur la liste des accusés figurent également quatre entreprises étrangères ayant bénéficié «frauduleusement» de marchés publics, au préjudice de Sonatrach.

Parmi les chefs d'accusation retenus contre les accusés dont 7 en détention, figurent «association de malfaiteurs», «passation

de marchés contraires à la loi pour accorder des privilèges injustifiés à des tiers», «blanchiment d'argent», «augmentation de prix dans des contrats avec une entreprise publique», «détournement de deniers publics» et «blanchiment d'argent et corruption».

Selon l'arrêt de renvoi, les faits concernent cinq marchés «frauduleux» d'une valeur de 1 100 milliards de centimes accordés par l'ex-P-DG de Sonatrach au groupe allemand Contel Algérie Funkwerk Pletarc dans le cadre d'un projet d'acquisition d'équipements de télé-surveillance et de protection électronique des complexes du groupe national à travers le pays. Ces contrats ont été accordés dans le cadre du gré à gré en contrepartie d'actions acquises au profit des deux fils du patron de Sonatrach, Fawzi et Réda Méziane, dans le groupe Contel, selon la même source.

Le groupe Contel Algérie Funkwerk Pletarc et son patron

El Smail Djaafar Mohamed Réda, principal accusé dans cette affaire, a obtenu des privilèges injustifiés alors que ses offres étaient plus élevées que celles des autres soumissionnaires.

Le groupe Sonatrach, selon l'arrêt de renvoi toujours, a conclu un marché jugé douteux avec Saipem Algérie (Italie) pour la réalisation du gazoduc liant l'Algérie à l'Italie (Sardaigne).

L'enquête a révélé qu'un des fils de Mohamed Meziane travaillait comme conseiller, depuis 2006, auprès du patron de Saipem Algérie, Tullio Orsi.

Ce dernier est poursuivi par le parquet de Milan dans le cadre d'une affaire de corruption impliquant le groupe pétrolier italien ENI dont Saipem est une filiale.

Le marché, d'une valeur de 586 millions de dollars, a été sous-traité à une société française PIE CAPAG, par Saipem, sa rivale dans la consultation limitée ouverte par Sonatrach, fait ressortir l'arrêt de renvoi.

H. Y./APS

Marathon international d'Alger

3 000 participants, dont 40 étrangers attendus

QUELQUE 3 000 athlètes dont 40 étrangers devraient prendre part à la 2^e édition du Marathon international d'Alger prévue le vendredi 27 novembre, a indiqué hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), organisatrice de l'événement en collaboration avec le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Initialement programmé pour le 1^{er} novembre, le marathon a été reporté pour des considéra-

tions organisationnelles liées aux festivités commémorant le déclenchement de la guerre de Libération algérienne.

«Nous allons travailler pour que le Marathon international d'Alger se déroule le 1^{er} novembre de chaque année dans l'objectif de lui donner un label définitif et de valeur», a précisé Bouras. «Une légère modification a été apportée cette année sur le parcours par rap-

port à la première édition (retrait des points de Bologhine et Bab El Oued). Ainsi, les participants vont parcourir le boulevard Colonel Amirouche, la place de la Concorde, El Hamma, le Pont des fusillés, El Mohammadia et El Hamiz, avant de revenir au point de départ à l'Avenue du 1^{er} novembre», a détaillé le patron de la FAA.

Racim S.